

VILLE  
DE  
MARSEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 11<sup>e</sup> ET 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS**

**- Séance du 27 FEVRIER 2025 -**

**Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.**

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 29 membres.

25/001/VDV

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DES SPORTS - Approbation d'une deuxième répartition de subventions aux associations sportives - Approbation des conventions.**

24-41809-DS

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6<sup>ème</sup> SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11<sup>ème</sup> ET 12<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

La Ville de Marseille souhaite proposer aux Marseillaises et aux Marseillais toute activité pouvant intervenir dans leur temps libre, qu'elle soit culturelle, associative, sportive et en prenant totalement en compte la situation géographique exceptionnelle de Marseille.

La Ville de Marseille s'est engagée dans un projet politique qui vise à proposer une ville plus juste, plus verte et plus démocratique. La politique sportive mise en œuvre par la Ville s'inscrit dans cette perspective à laquelle elle entend contribuer de façon déterminante.

C'est ainsi que la politique sportive de la Ville :

- contribue à l'ensemble des politiques publiques sectorielles municipales, qu'elle s'efforce de nourrir et d'enrichir : politique éducative, sociale, de développement durable, d'aménagement du territoire, de développement économique, d'attractivité et de rayonnement international, etc...

- favorise le développement d'un écosystème sportif riche et diversifié, capable de répondre aux sportifs comme aux attentes du public le plus large.

Elle poursuit des objectifs spécifiques :

- promouvoir le sport comme vecteur de prévention et d'éducation pour la santé. De nombreux projets font apparaître l'impérieuse nécessité de pratiquer une activité physique bénéfique pour la santé.

- favoriser l'émergence du sport pour tous et de toutes les disciplines. La prise en charge de l'ensemble des Marseillais et Marseillaises, dans le domaine du sport, constitue un enjeu majeur et essentiel dans l'élaboration de cette politique. Au-delà de l'aspect santé le sport fait émerger des valeurs fondamentales, pour tous les publics, respect, entraide, habiletés motrices, initiation qu'il convient d'entretenir et de développer.

- promouvoir les événements sportifs comme outil d'ouverture au monde et à sa diversité.

La Ville de Marseille souhaite apporter une aide financière aux associations sportives pour leur fonctionnement et/ou l'organisation de manifestations sportives qui ont pour son image un impact direct au niveau local, national ou international.

Ces subventions sont attribuées selon certains critères tels que le nombre de disciplines pratiquées, le nombre de licenciés et le niveau d'évolution en compétition.

Dans le cadre de la politique sportive de la Ville de Marseille, exposé ci-dessus, il convient d'effectuer une deuxième répartition d'un montant global de 490 300 Euros (quatre cent quatre-vingt-dix mille trois cent Euros) dont 64 200 Euros (soixante quatre mille deux cents Euros) pour les associations de notre secteur.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS  
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES  
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

**ARTICLE 1** Sont approuvées les conventions ci-annexées avec les associations sportives suivantes ainsi que les subventions proposées.

<b>SPORT SOCIAL</b>					
<b>Tiers</b>	<b>Association</b>	<b>Adresse</b>	<b>N° Dossier</b>	<b>Montant en Euros</b>	<b>Objet de la demande</b>
42869	Team Schoelcher	93, traverse du Maroc – 13012 Marseille	00014191	30 000	Action : La nuit des gladiateurs. Date : 26 avril 2025

SPORT COMPETITION					
Tiers	Association	Adresse	N° Dossier	Montant en Euros	Objet de la demande
11901	Club Sportif Montolivet Bois Luzy	353, avenue de Montolivet – 13012 Marseille	00014187	2 000	Fonctionnement du club multisports.
71723	Marseille Rugby Méditerranée	1, chemin du Mouton – Stade du Mouron – 13011 Marseille	00014224	15 000	Fonctionnement du club de rugby au niveau Fédéral 3
			00014225	4 000	Action : Tournoi des Petits Phocéens Date : 30 mai au 1 <sup>er</sup> juin 2025.
43929	Massilia Curling	56, boulevard de la Valbarelle Bat 10 – Résidence Château Saint Jacques – 13011 Marseille	00014217	3 000	Action : 14 <sup>ème</sup> Tournoi international de Curling Date : 9 au 11 mai /2025.
11907	Sports Olympiques Caillolais	8, chemin du Cimetière – 13012 Marseille	00014210	9 000	Fonctionnement du club de football au niveau régional.
11919	Vélo Club de Marseille	39, traverse Gaston de Flotte – 13012 Marseille	00014172	1 200	Fonctionnement du club de cyclisme au niveau départemental.

**ARTICLE 2** Pour les manifestations sportives, les subventions ne pourront être versées qu'après leur déroulement effectif.

**ARTICLE 3** Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est habilité à signer les conventions susvisées.

**ARTICLE 4** La dépense correspondante d'un montant de 490 300 Euros (quatre cent quatre-vingt-dix mille trois cent Euros) dont 64 200 Euros (soixante quatre mille deux cents Euros) pour les associations de notre secteur sera imputée sur le Budget Principal 2025 – DS 04022 – chapitre 65 – sous chapitre 30.40 – article 65748.1 – programme 20190701.

**Le présent projet de délibération  
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son  
enrôlement à une séance  
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération  
du Conseil des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup>**

**LE MAIRE des 11<sup>ème</sup> - 12<sup>ème</sup> Arrondts  
Sylvain SOUVESTRE**